



Divorce et pension alimentaire

Par **claire**, le **22/04/2008** à **11:32**

j'ai mon ami qui a eu son jugement de divorce en fevrier 2008 et il a ete decidé une augmentation de la pension de 130 a 140 euros, en sachant qu'il a toujours payé : son avocat lui a dit d'attendre l'acquiescement du divorce pour commencer a payer cette augmentation est ce vrai?

car son ex a fait appel a un huissier pour une demande de paiement direct donc nous avons a payer 20 euros de retard + 92 euros de frais et en saisie sur salaire!!!alors qu'il n'y avait pas de probleme avant!!!quels sont les recours possibles?

bien sur c'et urgent car nous avons 8 jours devant nous
merci de votre aide